



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 18 septembre 2017

Délibération n° 2017-2146

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Fonds de soutien aux colloques et évènements scientifiques - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement supérieur et aux associations mettant en oeuvre des manifestations scientifiques en 2017

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Bouzerda

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 29 août 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 20 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, M. Bret, Mme Vullien, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Eymard (pouvoir à M. Suchet), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Hamelin (pouvoir à M. Hugué), Rantonnet (pouvoir à Mme Gardon-Chemain).

Absents non excusés : MM. Calvel, Boudot.

Conseil du 18 septembre 2017**Délibération n° 2017-2146**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Fonds de soutien aux colloques et évènements scientifiques - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement supérieur et aux associations mettant en oeuvre des manifestations scientifiques en 2017**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon souhaite contribuer au rayonnement de son site universitaire par la promotion et la valorisation de sa recherche scientifique. Aussi, par délibération n° 2016-1063 du Conseil du 21 mars 2016, la Métropole a mis en place un fonds de soutien aux colloques et évènements scientifiques se déroulant sur son territoire dans un objectif de diffusion du savoir scientifique auprès d'un large public.

Ce soutien s'inscrit pleinement dans les axes du partenariat développé avec l'Université de Lyon qui vise à "accroître la visibilité et l'attractivité du site universitaire" et "faire de l'Université de Lyon un acteur de la stratégie de développement de la Métropole de Lyon".

Par les délibérations n° 2017-1775 du 06 mars 2017 et n° 2017-1867 du 10 avril 2017, la Métropole a, d'ores et déjà, soutenu 15 évènements pour un montant total de 24 250 €

I - Nouvelles propositions de soutien pour l'année 2017

Suite à l'instruction des dossiers de demandes de subventions déposés, réalisée en partenariat avec l'Université de Lyon, il est proposé au Conseil de soutenir 7 évènements relatifs aux filières d'excellence en innovation. En effet, la Métropole soutient l'innovation, notamment, dans ses aspects de recherche fondamentale permettant des applications dans des champs diversifiés (santé, industrie, etc.). En la matière, le territoire bénéficie de l'excellence scientifique de laboratoires de recherche publics reconnus au niveau international.

Par ailleurs, la Métropole soutient l'Université de Lyon qui, en créant des évènements forts qui racontent, rendent visibles, compréhensibles et accessibles les travaux et résultats de la recherche réalisés sur le site, contribuent à la diffusion de la culture scientifique auprès de la société civile. Aussi, la collectivité souhaite soutenir un évènement dans ce domaine, la fête de la science 2017.

Aussi, la Métropole souhaite soutenir 8 colloques d'envergure nationale ou internationale pour leur rayonnement et leur mise en lumière du potentiel scientifique du territoire.

a) - Fête de la Science, du 7 au 15 octobre 2017

Cet évènement est porté par le service sciences et société de l'Université de Lyon, Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) Lyon-Rhône.

Cette manifestation culturelle grand public se déroule sur les sites universitaires et culturels du territoire avec pour objectif la diffusion de la culture scientifique et la mise en lumière du potentiel de recherche du territoire. 100 porteurs de projets et chercheurs participent à cet évènement.

Plus de 35 000 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 49 600 €

Proposition de soutien : 5 000 €

b) - Congrès "IASCL 2017 - 14th International Congress for the study of child language", les 17, 18, 19, 20 et 21 juillet 2017

Cet évènement est organisé par le laboratoire dynamique du langage qui est une unité mixte de recherche du Centre national de recherche scientifique (CNRS) et de l'Université Lumière Lyon 2. L'évènement est porté administrativement par la délégation Rhône Auvergne du CNRS.

Il s'agit de la 14ème édition d'un congrès international de l'Association internationale d'études sur le langage chez l'enfant. Cette manifestation lancée en 1978 a lieu pour la première fois en France.

600 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 208 170 €

Proposition de soutien : 3 000 €

c) - Congrès "European study group for Lysosomal Disorder (ESGLD)", les 14, 15, 16 et 17 septembre 2017

Cet évènement est organisé par l'Université Claude Bernard Lyon 1 et l'ESGLD qui est un groupe européen dédié à l'étude des maladies génétiques dites lysosomales.

D'envergure internationale et créée en 1978, cette édition se déroule pour la seconde fois en France et a pour objectif de développer la collaboration entre les professionnels impliqués dans le diagnostic, la recherche fondamentale et les professionnels de santé. Une journée d'enseignement destinée aux jeunes médecins précédera le congrès.

200 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 131 265 €

Proposition de soutien : 1 000 €

d) - Congrès "Complex Network 2017 : the sixth international conference on complex networks and their applications", les 29, 30 novembre et 1 décembre 2017

Cet évènement est organisé par le Laboratoire informatique du parallélisme (LIP) de l'École normale supérieure (ENS) Lyon, le Laboratoire décision et information pour les systèmes de production (DISP) de l'Université Lyon 2 et le Laboratoire informatique en image et systèmes d'information (LIRIS) de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Il est porté administrativement et financièrement par l'Université Lumière Lyon 2.

D'envergure internationale et itinérante, cette manifestation fait partie des évènements majeurs en science des réseaux. Marquée par l'interdisciplinarité (biologie, économie, informatique, etc.), l'objectif de ce congrès est d'aborder les problématiques liées à l'afflux de données dans le milieu de la recherche mais également chez les acteurs socio-économiques.

300 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 113 900 €

Proposition de soutien : 1 000 €

e) - 6ème colloque Recherche de la Fédération Gay Lussac "Chimie Connectée", les 06, 07 et 08 décembre 2017

Cet évènement est co-organisé par l'École supérieure de chimie physique électronique de Lyon (CPE) et l'Institut textile et chimique de Lyon (ITECH).

La Fédération Gay-Lussac regroupe 20 écoles supérieures d'ingénieurs en chimie et génie chimique en France. Cette sixième édition du congrès annuel est organisée à Lyon. Quatre grands thèmes feront l'objet de conférences : smart materials, smart processes, chimie et sciences du numérique, chimie connectée à la société.

200 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 35 760 €

Proposition de soutien : 1 000 €

f) - Conférence "CESEP 2017 : Carbon for energy storage and environment protection", les 23, 24, 25 et 26 octobre 2017

La 7ème édition de ce colloque international est organisée par l'association Société francophone d'étude des carbonés et par l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Cet évènement a vocation à réunir les spécialistes des matériaux carbonés dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. S'adressant au milieu de la recherche fondamentale en chimie et physico-chimie, cette conférence abordera également les domaines d'application possibles.

Plus de 150 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 90 520 €

Proposition de soutien : 1 000 €

g) - Congrès "CATBIOR : 4th international congress on catalysis for biorefineries", les 11, 12, 13, 14 et 15 décembre 2017

Ce congrès est organisé par l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Cet évènement international a vocation à réunir la communauté de la catalyse autour d'un nouveau défi : la valorisation des substrats issus de la biomasse. Il s'agit d'un congrès itinérant qui se déroule pour la première fois en France.

Plus de 200 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 108 800 €

Proposition de soutien : 1 000 €

h) - Congrès "Biennale du Numérique", les 13 et 14 novembre 2017

Ce congrès est organisé par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

Cet évènement a vocation à réunir les professionnels confrontés à l'impact du numérique sur les usages de la lecture, l'édition numérique, l'accès à l'information ou encore la production et la diffusion de contenus.

Plus de 200 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 15 000 €

Proposition de soutien : 1 000 €

II - Modalités de calcul et de versement des subventions accordées

Le montant de la subvention accordée est fonction du nombre de participants attendus.

Le taux de subvention ne peut être supérieur à 30 % du budget total de l'évènement, dans la limite des montants plafonds précisés ci-après :

Nombre de participants à l'évènement	Montant maximal de subvention pouvant être attribué (en €)
inférieur à 200	1 000
entre 200 et 400	3 000
supérieur à 400	5 000

Le versement de la subvention interviendra en une seule fois, sur appel de fonds et après transmission du dossier bilan de la manifestation. Ces documents doivent être transmis dans un délai de 3 mois maximum suivant la date de l'évènement. Le dépassement de ce délai entraînera le non-versement de la subvention ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution des subventions pour l'organisation de colloques et évènements scientifiques, d'un montant total de 14 000 € selon le détail suivant :

- 5 000 € au profit de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université de Lyon pour l'organisation de la "Fête de la science",
- 3 000 € au profit de la délégation Rhône-Auvergne du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) pour l'organisation du colloque "IASCL 2017 - 14th International Congress for the study of child language",
- 1 000 € au profit de l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour l'organisation du colloque "European study group for lysosomal disorder (ESGLD)",
- 1 000 € au profit de l'Université Lumière Lyon 2 pour l'organisation du colloque "Complex network 2017 : the sixth international conference on complex networks and their applications",
- 1 000 € au profit de l'École supérieure de chimie physique électronique de Lyon (CPE) pour l'organisation du colloque "6ème colloque recherche de la Fédération Gay-Lussac chimie connectée",
- 1 000 € au profit de l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour l'organisation de la conférence "CESEP 2017 : Carbon energy storage and environment protection",
- 1 000 € au profit de l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour l'organisation du congrès "CATBIOR : 4th international congress on catalysis for biorefineries",
- 1 000 € au profit de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) pour l'organisation de l'évènement "Biennale du numérique".

2° - Autorise monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - comptes 657382 et 6574 - fonction 23 - opération n° 0P03O2232.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 septembre 2017.